

Macdonald, le 21 janvier 1930. Ce traité fut signé le 22 avril 1930 par les plénipotentiaires du Commonwealth britannique, des États-Unis, de la France, de l'Italie, et du Japon — les cinq principales puissances maritimes de l'univers. Le discours d'ouverture de la Conférence, prononcé par S. M. le Roi George V, radiodiffusé par tout l'univers, définissait clairement les intentions de la Conférence telles que la limitation des armements maritimes et la préparation d'une conférence ultérieure pour un désarmement général beaucoup plus effectif pour l'avancement du pacte Briand-Kellogg afin de bannir la guerre. Un des résultats fut l'entente définitive entre les trois grandes puissances sous la partie II du traité, par laquelle le Commonwealth des nations britanniques, les États-Unis et le Japon s'engageaient à limiter leur construction navale en ce qui regarde les croiseurs, les destroyers et les sous-marins non couverts par le traité de Washington de 1922. Néanmoins, les parties I et II du traité imposent des obligations définies à la France et à l'Italie. De plus, l'article 24 de la partie V fournit une base pour de plus amples négociations entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, négociations commencées en mars 1931 et qui sont encore en cours (mai 1931). Le présent traité devient effectif, dès sa ratification par chacun des pays concernés, jusqu'au 31 décembre 1936. Il fut signé au nom du Canada par l'hon. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, mais le Canada était représenté à la conférence par l'hon. J. L. Ralston, ministre de la Défense Nationale dans l'administration Mackenzie King.

*Le Canada et la Société des Nations.* — Le travail de l'aviseur canadien auprès de la Société des Nations à Genève, reconnu comme le chenal de communication entre le gouvernement canadien et la Société des Nations, a continué à prendre de l'expansion à la suite des responsabilités attachées au rang que le Canada a atteint dans l'organisation de la Société. Au cours de 1930 s'est terminée pour le Canada la tenue d'un siège temporaire dans le conseil de la Société; à la cinquante-huitième et à la cinquante-neuvième session du conseil, le Canada fut représenté par l'hon. sénateur Dandurand, et à la soixantième, en septembre, par le très hon. sir Robert Borden. Le Dr Riddell, aviseur canadien auprès de la Société des Nations, a représenté le ministre du Travail aux assemblées du bureau des gouverneurs de l'Office International du Travail dont le Canada est membre permanent. A titre d'observateur, le Dr Riddell a aussi assisté aux conférences pour action économique concertée, tenues sous les auspices de la Société et auxquelles le Canada n'était pas officiellement représenté.

*Divers.* — La visite au Japon d'une délégation de la Chambre de Commerce du Canada a été un des événements de 1930. En mai 1930, signature d'une révision de la convention entre le Canada et les États-Unis pour la protection et la préservation des pêcheries de saumon sockeye dans le système de la rivière Fraser.

En août 1930, reconnaissance formelle par le gouvernement norvégien de la souveraineté du Canada sur le groupe des îles Sverdrup, dans l'océan Arctique.

En avril et mai 1931, visite au Canada de S.A.I. le prince Takamatsu, à son retour d'Angleterre où il avait représenté S.I.M. l'empereur du Japon sur une mission devant présenter à S.M. le Roi George ses remerciements pour l'Ordre de la Jarretière, décoration qui avait antérieurement été portée au Japon par S.A.R. le duc d'York.